



# our d'horizon

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAILLON



## Administration communale

Commune de

Saillon



La Municipalité de Saillon vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2012.

## P 12 Social

### Crèche, déjà 8 mois !



## P 20 Du côté de l'école



# sommaire

Éditorial .....3

## **Commune**

---

La vie du conseil .....4

Bienvenue .....8

Le fisc et les jeunes.....9

## **Social**

---

De la Chambre pupillaire de Saillon à .....10

Mérites communaux .....11

Crèche UAPE : 8 mois déjà !.....12

## **Sécurité**

---

Message du service cantonal du Feu .....13

Service de ramonage à Saillon .....14

PIDR - Bilan après 11 mois de fonctionnement. ....15

## **Culture, loisirs et culte**

---

FC Saillon... Regarder vers demain .....16

Lui d’Août - Merci Gérard .....17

Jazz au bourg .....18

Kyasma à saillon.....18

Visite culturelle du Centre Paul Klee à Berne .....19

## **Du côté de l'école**

---

Billet du directeur .....20

Bilan chiffré de la Fête de fin des écoles de juin 2011 .....22

Calendrier scolaire 2012-2013 .....22

Un violoniste virtuose pour les écoles de Saillon .....23

## **Dernière page**

---

Nouveau graphisme .....24



# éditorial

## Engageons-nous !

Température extérieure 12°, ciel d'un bleu éclatant... à l'heure où j'écris ces lignes rien ne laisse supposer, du côté de la météo, la proximité de Noël; heureusement, les décorations illuminant notre village ainsi que l'invitation des jeunes de notre paroisse à cheminer, tels les rois mages, durant l'Avent nous confirment que nous y serons tout bientôt.

Par ailleurs, sur un plan purement organisationnel, l'effervescence ambiante ne trompe pas; la fin de l'année est là avec les travaux à finir, les cadeaux à prévoir, les invitations à concrétiser, les voeux à rédiger... et aussi déjà les bonnes résolutions à prendre.



photo © David Crittin

Pour le conseil communal l'établissement du budget constitue la priorité d'une fin d'année. C'est l'occasion de revenir sur le fonctionnement de notre administration, sur les réalisations effectuées, de façon à aborder efficacement les futurs investissements.

L'année 2011 a vu la concrétisation de l'agrandissement de notre centre scolaire ainsi que la création de la crèche/UAPE des Tapagoilles qui reçoit actuellement plus de huitante enfants. Avec 2224 habitants, dont près de 350 enfants de moins de 12 ans, notre commune se devait de proposer ce type de prise en charge.

Les aménagements des routes de plaines avec la finalisation des premiers tronçons, démontrent, si besoin était, l'utilité de cette réalisation. Les nombreux échos positifs voire enthousiastes qui nous parviennent confirment que les objectifs sécuritaires et environnementaux sont atteints.

Par ailleurs, les travaux entrepris d'entente avec l'Etat du Valais sur la route 71 comprenant principalement le déplacement du pont de la Salentze ont permis de sécuriser notre territoire en rapport avec les crues du torrent, d'améliorer la circulation piétonne par la création de trottoirs, mais aussi d'équiper en eau potable, eaux usées et évacuation des eaux claires le secteur Est du giratoire des Bains.

Pour 2012, le conseil communal est ambitieux. Avec des investissements nets de Fr.3'415'600.00, ce budget est le plus conséquent de ces dix dernières années.

L'état plus que satisfaisant des finances communales et l'attractivité encore réelle des emprunts à prévoir nous permettent d'envisager sereinement la réalisation de projets tels que

- poursuite de l'aménagement des routes de plaine,
- création d'une route d'accès à la zone déchetterie, chemin de l'Amadou
- construction d'un parking couvert de 18 places créant 17 places de parc supplémentaires en surface au nord/est de la place des Remparts en lien avec la création d'une place médiévale financée par la Bayardine
- rénovation et agrandissement du réservoir d'eau potable des Condémines
- aménagement d'un espace cinéraire

ainsi que de nombreux autres investissements moins imposants financièrement mais tout aussi importants pour notre collectivité.

Les perspectives sont plutôt réjouissantes pour notre commune qui se développe, nous dit-on, harmonieusement. Ce développement est possible grâce à l'engagement, voire l'indignation des uns et des autres. Merci à vous.

Associée à toute l'équipe communale, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de concrétiser en 2012 ou dès que possible les projets qui vous tiennent à coeur.

Bonnes fêtes et excellente année !

*Votre présidente,  
Alba Mesot*

# la vie du conseil

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil communal de juin à décembre 2011. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour

- La clôture des classes aux couleurs portugaises, le 29 juin
- Une rencontre avec les experts de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône (19 août)
- L'accueil des invités et la participation aux VII<sup>èmes</sup> Fêtes médiévales les 9, 10 et 11 septembre
- Une séance de travail sur le nouveau règlement communal des constructions avec la commission communale des constructions (12 septembre)
- Une rencontre avec M. Olivier Cheseaux pour la présentation d'un projet de construction à l'entrée est du notre village (20 septembre)
- Une rencontre avec Messieurs Jean-Pierre Biselx, président du conseil de fondation du Foyer les Collombeyres et Yves Morel, nouveau directeur du Foyer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 à la suite du départ à la retraite de M. Florian Boisset (8 novembre)
- L'inauguration de la crèche et de l'UAPE Les Tapagoilles et la présentation de l'agrandissement du centre scolaire (18 novembre)
- L'assemblée primaire du 12 décembre pour l'adoption du budget 2012 de la municipalité, la modification du règlement intercommunal sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels, l'autorisation d'un crédit de Fr. 2'000'000.00 et la prise de connaissance de la planification financière 2012-2015
- L'assemblée bourgeoise du 12 décembre pour l'adoption du budget 2012 de la Bourgeoisie et la prise de connaissance de la planification financière 2012-2015

- Le repas de fin d'année avec les collaborateurs de l'administration et des travaux publics (23 décembre)

et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

## Administration générale

- Décision d'engager M. Gabriel Suresh Gay de Fully en qualité de stagiaire MPC pour l'année scolaire 2011/2012 (7 juin)
- Organisation des bureaux pour les élections fédérales et votation cantonale du 23 octobre (6 septembre)
- Validation de la procédure pour le non dépôt d'un acte d'origine (6 septembre)

- Analyse et validation du nouveau graphisme communal de communication (20 septembre)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée primaire du 12 décembre (15 novembre)

### Bureau communal Horaires des fêtes

Fermeture  
des bureaux :

**du jeudi**  
**22 décembre 2011**  
**à 17h30**

**au jeudi**  
**5 janvier 2012**  
**à 07h30**

Toute l'équipe  
communale vous  
souhaite d'excellentes  
fêtes de fin d'année !



## Sécurité publique

- Autorisation octroyée au magasin PAM Produits alimentaires SA pour la vente d'engins pyrotechniques durant la période du 14 au 31 juillet (7 juin)
- Décision de mettre un terme à l'autorisation d'exploiter l'Hôtel des Bains, le restaurant le Mistral et le bar Le Farinet de Mme Patricia Wermuth (7 juin)
- Autorisation octroyée à M. Jean-Michel Rupp pour l'exploitation de l'Hôtel des Bains, du restaurant Le Mistral, des bars Le Farinet et la Bastide, du snack le Fitness ainsi que la buvette du Carpe Diem
- Prise de connaissance de la décision de l'Etat du Valais de l'attribution du secteur 4 de ramonage à M. Xavier d'Amico (7 juin)
- Autorisation octroyée à Mme Anne Baus pour l'exploitation de deux chambres d'hôtes « La Bardane » au Bourg (27 juin)
- Analyse et ratification de la convention instituant une autorité intercommunale (Isérables, Riddes, Leytron, Saillon et Saxon) de protection de l'enfant et de l'adulte (4 octobre)
- Analyse et approbation des modifications apportées au règlement intercommunal sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels par l'Etat du Valais (8 novembre)
- Prise de connaissance du budget 2012 du CSIB des 2Rives (8 novembre)
- Décision de participer à l'étude préliminaire du concept région incendies de forêts (29 novembre)

## Enseignement et formation

- Prise de connaissance des remerciements adressés par M. Claude Roch, conseiller d'état, à la suite de l'accueil de la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de Suisse romande et du Tessin (7 juin)
- Adjudication à l'entreprise Eddy Buchard SA à Saillon des travaux de réfection sanitaire du centre scolaire (27 juin)
- Adjudication au bureau Michellod & Clausen SA à Martigny, du suivi des travaux de réfection du centre scolaire (12 juillet)
- Décision d'offrir, en remerciement de leur travail, une sortie à Europapark aux patrouilleurs scolaires (6 septembre)

## Culture, loisirs et culte

- Prise de connaissance de plusieurs courriers de félicitations pour la réalisation de la Via Farinetta (7 juin)

- Autorisation octroyée à la Fanfare la Grand Garde pour l'organisation, dans le cadre de leur 5<sup>e</sup> anniversaire, d'une soirée villageoise dans la salle de gymnastique avec musique, restauration et vente de boissons jusqu'à minuit (7 juin)
- Adjudication au bureau Stéphane Bessero SA à Fully du mandat d'étude pour la mise en place d'une signalétique des chemins de promenade sur notre territoire (27 juin et 12 juillet)
- Analyse et validation du contrat de prestations concernant l'organisation et la gestion de la bibliothèque communale et scolaire ainsi que du cahier des charges de la responsable et la charte BiblioValais Excellence (27 juin)
- Autorisation octroyée à la Sté de développement pour le tir de feux d'artifice de la Fête nationale, le 31 juillet, depuis le bord de la Salentze, sous réserve d'une interdiction de l'Etat du Valais en fonction des conditions météorologiques (12 juillet)
- Autorisation octroyée à la Bayardine pour l'organisation des VII<sup>èmes</sup> Fêtes médiévales (12 juillet)
- Décision de mandater la commission nature pour l'aménagement des espaces expropriés dans le cadre de la réalisation du nouveau pont de la Salentze (16 août)
- Accord de principe transmis à l'US Car Valais pour l'organisation de leur prochaine manifestation les 21 et 22 juillet 2012 (16 août)
- Analyse et approbation de la convention de reprise de la Via Farinetta des Amis de la Passerelle et décision d'améliorer la signalisation d'accès et de retour de cette voie (16 août)
- Prise de connaissance des changements intervenus au sein du comité du FC Saillon (6 septembre)
- Autorisations octroyées à la Fanfare la Grand Garde pour l'organisation du bal et au Ski-Club pour l'organisation de la 25<sup>e</sup> Course de Ste Catherine (4 octobre)
- Analyse et approbation du budget 2012 de la Société de Développement et de l'Office du tourisme (4 octobre)
- Analyse et accord de principe pour adhérer, en partenariat avec notre Société de Développement, à la nouvelle structure ORTM 2.0 pour autant que la majorité des seize communes concernées participe à ce projet (18 octobre)
- Décision de ne pas participer financièrement à la réalisation et rénovation de la salle paroissiale et l'aménagement intérieur du temple protestant du coude du Rhône (18 octobre)
- Prise de connaissance du budget 2012 de la paroisse catholique et décision de solliciter le cahier des charges de la nouvelle tâche en lien avec le secrétariat (8 novembre)

## > la vie du conseil

- Décision de financer à hauteur de 70% - mais au maximum Fr. 70'000.00, les travaux d'assainissement des locaux du FC Saillon (8 novembre)
- Acceptation du don de M. Henri Thurre à notre bibliothèque communale d'une collection de livres sur le thème médiéval (8 novembre)
- Prise de connaissance de l'organisation par la commission culturelle d'un concert de violon à l'attention des écoles de Saillon en collaboration avec la famille Chung, de la visite à l'exposition Paul Klee à Berne, d'un concert de jazz à Stella, d'un concert de gospel à l'église (8 novembre)
- Autorisations octroyées à la fanfare La Grand Garde pour l'organisation d'un loto le 10 décembre et leur concert annuel le 11 mars 2012 à la salle de gymnastique (29 novembre)

### Prévoyance sociale

- Analyse et détermination sur différentes demandes d'aide sociale (7 juin, 16 août, 6 septembre, 18 octobre)
- Prise de connaissance de la nomination de M. Yves Morel à la direction du Foyer Sœur Louise Bron en remplacement de M. Florian Boisset qui prendra sa retraite à la fin 2011 (7 juin)
- Validation des tarifs 2011-2012 de la crèche et UAPE Les Tappoilles (12 juillet)
- Analyse et validation du plan de signalisation de l'accès au centre scolaire, à la crèche et UAPE, adaptation des taux d'activité des collaboratrices et prise de connaissance de
- l'engagement de Melle Leatitia Moulin dans le cadre d'un stage (16 août)
- Adjudication à l'entreprise Nicollier à Fully des aménagements extérieurs de la crèche et UAPE (18 octobre, 8 novembre)

### Trafic

- Prise de connaissance de l'autorisation octroyée par l'Etat du Valais, après rejet de l'opposition, pour la réalisation des aménagements des routes du Grand-Clos, Clos et Milieu (7 juin)
- Nomination de M. Joao Mendes au poste de remplaçant du coordinateur des travaux publics (27 juin)

- Décision de poser un abribus à l'arrêt de car du pont de la Salentze (16 août)
- Validation du dossier d'enquête publique du Chemin de l'Amadou et décision de nommer une commission d'appel à contribution (16 août)
- Adjudication à DEC SA du concassage de matériaux à la carrière de la Sarvaz pour des besoins communaux (16 août)
- Adjudication, dans le cadre du réaménagement des routes de plaine, des travaux de génie civil pour la route du Milieu à Bitz Travaux Publics SA, la route du Clos à DEC SA, la route du Grand-Clos à Atra SA (6 septembre)
- Adjudication, dans le cadre des travaux de la Route 71, de la fourniture de lampadaires à Schröder Swiss SA, de la pose à SEIC et acquisition d'un abribus auprès de Ab Alu-Bau AG (6 septembre)
- Décision de confier à la commission nature l'aménagement des secteurs est et ouest du pont de la Salentze en lien avec la modification du tracé de la route (6 septembre)
- Décision de supprimer, à la suite de la sécurisation du secteur des Nombieux, la signalisation « Interdiction de passer » (20 septembre)
- Décision de compléter l'éclairage public à la route de la Rosaire et adjudication des travaux y relatifs à SEIC (20 septembre, 4 octobre)
- Prise de connaissance et validation du devis estimatif de l'aménagement d'un parking couvert avec place médiévale à l'arrière du Bourg (4 octobre)
- Analyse et validation des dossiers de mise à l'enquête publique de l'aménagement des routes de plaine, soit tronçons 3 Route des Sautes, 6 Chemin du Midi, 9 Rue du Grand-Clos, 11 Route du Clos, 12-13 Route du Traux, 14-15 Route du Vieux Pont et 20-21-22 Ch de la Grand Garde (4 octobre)
- Prise de connaissance et détermination sur le recours déposé par une entreprise à l'encontre des adjudications des routes du Clos et du Grand-Clos (4 octobre)
- Adjudication à Pittet-Chatelan SA, du pontage des fissures sur la route de Sinlioz (18 octobre)
- Décision d'acquiescer cette année un nouveau Holder étant donné les bonnes conditions proposées pour la reprise de l'ancien (15 novembre)

## Protection et aménagement de l'environnement

- Autorisations octroyées à Mme et M. Monique et Nicolas Schwab pour la construction d'une maison individuelle aux Chiles, à M. Alex May pour la construction d'un couvert au Grand-Clos, à M. Franck Roduit pour la rénovation de son habitation Au Pont du Traux, à Mme Serda Messere pour la construction d'une cabane de jardin Au Pont du Traux, à M. Thierry Chabbey pour la construction de garages préfabriqués aux Troyes, à M Stéphane Fumeaux pour l'aménagement d'une cheminée en toiture aux Chavannes, à Mmes Marie-Alice Joris et Marcia Richard, à M. Pierre-Antoine Crettenand ainsi qu'à ImmoKap SA, pour la réfection des façades de leurs bâtiments au Bourg et au Vers le Scex (7 juin)
- Autorisation octroyée aux Bains de Saillon SA pour la construction d'une rivière thermale et détente Au Fond des Grands Proz (27 juin)
- Prise de connaissance de la carte des dangers en lien avec Rhône III et décision de ne pas s'y opposer tout en demandant d'alléger les mesures constructives à prendre en zone de danger moyen (27 juin et 12 juillet)
- Adjudication à l'entreprise Evéquo SA à Conthey des travaux de réfection du canal souterrain le long de l'Av. des Comtes de Savoie (27 juin)
- Analyse et détermination sur différentes procédures de salubrité publique (6 août, 20 septembre, 8 novembre)
- Autorisations octroyées à M. Moïse Tramaux pour l'installation de panneaux solaires Aux Clos, à M. Jean-Jacques Leuba pour la pose d'un vélux en Lydésoz, à Mme Marie-Pierre Moren pour la création d'une ouverture et modification d'une pergola en véranda à la Poya Derrey, à Pannaimmob CSB pour la modification de fenêtres et ajout de mur couvert aux Proz Novey, à M. Georges Besson pour la construction d'une cabane de jardin au Pont du Traux (6 septembre)
- Adjudication à DEC SA des travaux de démolition et évacuation de deux cabanons situés en Sarvaz (6 septembre)
- Autorisations octroyées à M. David Cattellani pour la construction d'un couvert à voiture au Pont du Traux, à M. José Teixeira Costa Fonseca pour la construction d'une cabane de jardin aux Troyes, à M. Manuel Rui Amaral pour la construction d'un couvert à véhicule, d'une cabane de jardin, d'un couvert et porche au Grand-Clos, à Mme Nadine Crittin-Yela pour la construction d'une cabane de jardin au Clos (20 septembre)

- Autorisations octroyées à M. Sergio Di Benedetto pour l'extension de sa villa au Grand-Clos, à Mme et M. Françoise et Yvon Rudaz pour l'installation d'un coupe-vent au Grand-Clos, à M. et Mme Correia De Sousa Lopes Jorege Manuel et Maria de Lurdes pour la construction d'une véranda chauffée au Grand-Clos, à M. Fabrice Geinoz pour la construction d'une terrasse et tonnelle au Grand-Clos, à M. Georges Besson pour la pose de garages préfabriqués et l'ouverture d'une vitrine aux Epineys, à Mme et M. Francine et Maurice Dussex pour la rénovation d'une toiture et la création de vélux au Verney des Fourches (18 octobre)
- Autorisations octroyées à Mabillard Immobilier SA pour la transformation d'un immeuble en huit appartements aux Chiles, à Mme et M. Alexandre et Jean-Yves Raymond pour l'agrandissement du sous-sol de leur habitation en construction aux Chiles, à Mlle Christelle Vouillamoz pour la pose d'une enseigne publicitaire au Pont, à M. Ulrich Werner pour la construction d'un jardin d'hiver et un four à pain au Grand-Clos, à ASE SA pour la modification du dossier autorisé au Grand-Clos (8 novembre)
- Etude et analyse de divers articles et dispositions en lien avec l'établissement du nouveau règlement communal des constructions (18 octobre, 8, 15 et 29 novembre)

## Finances et impôts

- Planification, étude et approbation du budget 2012 de la municipalité ainsi que du plan quadriennal 2012-2015 (6 septembre, 18 octobre, 15 et 29 novembre)
- Analyse et détermination sur une demande de remise d'impôts (4 octobre)
- Analyse de la nouvelle répartition financière entre le canton et les communes (RPT II) et constat d'une balance légèrement positive pour notre commune (4 et 18 octobre, 8 novembre)

## Services économiques

- Prise de connaissance de la validation par le Conseil d'Etat des projets de plans du cadastre viticole et des secteurs d'encépagement et du résultat de la mise à l'enquête publique n'ayant suscité aucune remarque (27 juin, 16 août)
- Approbation du dossier d'implantation de panneaux solaires sur les toitures de la STEP et adjudication à Solstis SA à Lausanne de leur installation (16 août, 18 octobre)
- Décision, à la suite du décès de M. Jean-Marc Pillet, de contacter le bureau BTE Stéphane Pillet à Liddes pour la poursuite du projet OQE (20 septembre)

## > la vie du conseil

### Service de l'eau potable

- Analyse du projet d'extension du réservoir d'eau potable des Condémines et décision d'acquérir une surface de vigne attenante pour la réalisation de ce projet (7 juin)
- Analyse et validation du dossier de mise à l'enquête publique de l'extension du réservoir d'eau potable des Condémines (20 septembre)
- Adjudication des travaux de curage de la Salentze à DEC SA à Fully (8 novembre)

### Service de la voirie

- Détermination sur diverses réclamations concernant les voiries commerces (29 novembre)

### Service des eaux usées

- Prise de connaissance du rapport d'analyse des consommations électriques de la STEP présenté par M. Christophe Crettenand, collaborateur de la SEIC (12 juillet)

### Bourgeoisie

- Planification, étude et approbation du budget 2012 de la bourgeoisie ainsi que du plan quadriennal 2012-2015 (6 septembre, 18 octobre, 15 novembre)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 12 décembre (15 novembre)



## bienvenue



Notre administration a engagé pour la quatrième fois un stagiaire MPC. De qui parle-t-on ? Il s'agit d'un jeune qui a effectué trois années d'école de commerce ponctuée d'un diplôme. Le candidat doit maintenant entreprendre une année supplémentaire en entreprise pour acquérir une maturité professionnelle commerciale (MPC).

M. Gabriel Gay de Fully travaille au sein du team administratif depuis le mois d'août. Il a effectué toutes ses classes à Fully, puis s'est dirigé vers le cycle d'orientation Sainte Marie de Martigny avant d'obtenir son diplôme de commerce auprès de l'école supérieure de commerce de Martigny.

Durant cette année de stage, il devra accomplir un travail de diplôme qui portera sur le thème suivant : « informatisation des bureaux de vote et élections ». Un sujet qui le projettera dans la pratique.

Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir à Saillon et plein succès pour l'obtention de sa maturité professionnelle.



# le fisc et les jeunes

Payez ses impôts dès le premier salaire pour éviter l'endettement

Savez-vous que 80% des personnes endettées ont contracté leur première dette avant 25 ans ? La majorité est le début de la liberté mais aussi le début d'une habitude à prendre : celle de déclarer le montant de ses gains. Tout le monde doit y passer un jour, et finalement cet exercice n'est pas si compliqué.

Aujourd'hui, trop de jeunes ne prévoient pas le paiement de leurs impôts, oublient de s'annoncer au fisc et s'endettent dès leur entrée dans la vie active. Face à cette situation, le canton du Jura a mis en place une excellente brochure de sensibilisation et d'information sur ce sujet, en voici quelques extraits.

## C'est l'histoire de la cigale et de la fourmi...

**Pauvre cigale...** qui se retrouve aux poursuites et subit une saisie de salaire car elle ne peut plus faire face à ses dettes. Elle n'a pas pu résister à la tentation de ses premiers salaires. Vacances, bel appartement, voiture en leasing, petit crédit pour le home cinéma, etc. Elle n'a pas non plus pensé une minute à s'annoncer au fisc pour recevoir des acomptes adaptés ! Et Bing, quelle immense surprise lorsqu'elle a reçu ses premières factures. L'horreur ! Fr. 11'000.- à payer dans les 30 jours, représentant un an et demi d'impôts... Comment faire face, avec son salaire de Fr. 4'300.- et seulement Fr. 300.- de disponible après le paiement de ses charges courantes... Il lui faudra plus de 3 ans et demi pour sortir la tête de l'eau... et au prix de quels sacrifices !

**Maligne fourmi ! ...** elle se trouve un job, s'installe dans un appartement et prend contact avec le fisc pour connaître le montant de ses impôts. Avec l'argent qui lui reste, la fourmi s'offre des vacances, sort avec ses potes ou fait des sorties shopping. Enfin la belle vie, sans aucun souci !

## 8 bons tuyaux pour éviter les problèmes d'endettement

1. Etablir un budget
2. S'annoncer le plus vite possible pour recevoir des acomptes d'impôt adaptés
3. Payer ses impôts au fur et à mesure
4. Se méfier des cartes de crédit
5. Garder son compte en positif
6. Eviter les crédits et les leasings
7. Constituer des réserves
8. Demander de l'aide et ne pas attendre d'être sous l'eau pour appeler « au secours »

Le service des contributions de la Commune de Saillon est à la disposition des jeunes qui souhaitent être conseillés en matière fiscale suite à leur entrée dans la vie active. Malheureusement, trop de personnes négligent, souvent de manière inconsciente, l'aspect fiscal et se retrouvent lourdement endettés alors que la situation pourrait être différente en consultant nos services.

*Grégory Thurre  
Responsable du service des contributions*

# de la chambre pupillaire de saillon

à l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte intercommunale (APEA)

## **API des 2 Rives**

Autorité de Protection  
Intercommunale

## **Président**

Pierre-Yves Puipe

## **Membre**

Gisela Luisier

## **Membre suppléante**

Véronique Darbellay

## **Membre suppléant**

Emmanuel Pierroz

## **Secrétaire**

à engager (à 80%)

## **Greffier-juriste**

à engager

L'entrée en vigueur le 1 janvier 2013 du nouveau droit sur la tutelle, adapté aux droits européens, apportera beaucoup de changements et pour les personnes à protéger et pour les autorités de protection.

Particulièrement touché sera le droit sur la tutelle des adultes ; le droit sur la tutelle des mineurs restera, quant à lui, pratiquement inchangé car ayant à chaque révision été repensé. Le nouveau droit sur la tutelle des adultes privilégie l'autonomie de la personne à protéger et vise une professionnalisation des chambres pupillaires ainsi que des personnes détenant un mandat.

## **La personne à protéger**

La personne à protéger peut désigner son représentant légal, mais l'Autorité de protection doit s'assurer que la personne ait les compétences nécessaires. Le choix du curateur se portera de préférence sur le conjoint ou le partenaire, puis sur un membre de la famille dans l'ordre successoral.

Jusqu'ici les chambres pupillaires avaient à disposition trois types de mesure, tutelle, conseil légal et curatelle. Avec le nouveau droit il n'y aura plus de mesure, mais des tâches qui seront choisies et déterminées selon les besoins personnels de la personne à protéger.

Il n'y aura plus de tuteurs et de conseillers légaux, mais uniquement des curateurs. Le curateur sera une personne qualifiée, avec des aptitudes à communiquer et à prendre en charge une personne plutôt que son patrimoine.

Le conseil de famille va disparaître. Les mandats lourds seront attribués au Service officiel de curatelle. Le transfert des dossiers en cours se fera cas par cas.

## **Chambres pupillaires**

Les chambres pupillaires doivent passer le relais à une autorité interdisciplinaire, partiellement professionnalisée et deviendront des **APEA**, des Autorités de Protection de l'Enfant et de l'Adulte. Prenant en considération que les futures autorités de protection devront pouvoir offrir beaucoup plus de disponibilité qu'actuellement et vu les exigences du nouveau droit, la plupart des communes valaisannes ont opté pour des regroupements intercommunaux des autorités de protection. En 2013, 28 autorités de protection intercommunales vont être en fonction.

La commune de Saxon accueillera cette nouvelle autorité protectrice intercommunale, son président de la Chambre pupillaire, M Pierre-Yves Puipe, a fait un travail préparatoire considérable et les communes de Saxon, Riddes, Isérables, Leytron et Saillon ont dernièrement ratifié la convention y relative.

Cette autorité de protection peut faire appel à des assesseurs, membres à part entière, qui siégeront sur appel. Ces assesseurs sont des personnes spécialisées, (des psychologues, des médecins, des assistantes sociales, des éducateurs ...) qui apportent un soutien scientifique, répondent d'un cas particulier.

Le/la Juge ou le/la Vice-juge de la commune de domicile de la personne à protéger siègera avec l'autorité de protection, présentera le dossier en question.

Les personnes nommées s'engagent pour un minimum de 5 ans et vont suivre une formation conséquente : 7 modules qui touchent à tous les aspects du nouveau droit ont d'ores et déjà été arrêtés, un 8<sup>e</sup> est prévu en 2012.

Le nouveau droit pose des exigences précises au niveau du travail sur le terrain. Il exige des communes qu'elles mettent sur pied un Service officiel de curatelle pour répondre à des cas de plus en plus complexes. En ce stade, nous sommes en phase de transition, les tuteurs, curateurs, conseils légaux en

fonction transmettront au fur à mesure leurs mandats aux curateurs spécialement formés du Service Officiel de la Curatelle.

Les membres de la chambre pupillaire actuelle préparent le transfert des dossiers, restent en fonction jusqu'au jour J, en 2012, où l'Autorité de protection des Enfants et des Adultes Intercommunale de Saxon prendra le relais et tiennent à remercier M/Mmes les tuteurs, curateurs et conseillers légaux pour leur dévouement, leur disponibilité et la collaboration précieuse.

*Pour la Chambre pupillaire,  
Margrith Schaub, présidente*



## mérites communaux

Le conseil communal remettra en début d'année les mérites communaux qui ont pour but de récompenser toute personne ou groupement qui a contribué par son action ou son œuvre au rayonnement sportif, culturel, social ou autre à Saillon.

Afin de n'oublier personne, nous vous invitons à faire part de vos propositions pour le **7 janvier au plus tard** à l'administration communale. Vous trouverez le formulaire de candidature sur [www.saillon.ch](http://www.saillon.ch).

Merci de votre collaboration.

*L'administration communale*

# crèche UAPE : 8 mois déjà !



Huit mois déjà que les nouveaux locaux des Tapagoilles ont ouvert leurs portes aux enfants de 18 mois à 12 ans. Une preuve mesurable de l'utilité de notre existence sont les 80 enfants inscrits à ce jour.

Merci aux autorités de Saillon pour leur impulsion, modernité et dynamisme.

Merci aux parents pour la confiance témoignée.

Ce premier temps nous a permis de trouver un régime de croisière, un rythme de travail. Le cadre architectural lumineux pensé par notre architecte M. Olivier Cheseaux permet des synergies régulières entre les deux mondes de la petite enfance et des enfants scolarisés. La

proximité de l'école et de la place de jeu sont des atouts de sécurité majeurs, et un moteur pour les plus petits, qui baignent déjà dans le milieu scolaire qui va bientôt les accueillir.

Nous souhaitons développer l'accueil au calme pour les devoirs, et de notamment mobiliser une personne à cet effet. En outre, nous établissons des liens avec le home des Collombeyres pour créer un espace de rencontre entre les aînés et les tout-petits.



La crèche / UAPE des Tapagoilles constitue une

réponse au mouvement perpétuel de notre société. Elle permet, en complément des options existantes, d'apporter une solution flexible à la garde des enfants pour les parents actifs. Nous ne remplacerons jamais une maman de jour ou une grand-maman. Nous pouvons toutefois offrir quelque chose de différent, notamment en matière d'intégration au groupe, de notions de partage, d'apprentissage par imitation des pairs. Le mélange régulier entre les scolaires et les tout-petits permet aux grands de « régresser » sans être jugés et aux petits d'imiter ces « grands » qu'ils admirent.

A l'approche des fêtes, l'équipe éducative des Tapagoilles se réjouit de poursuivre ses activités dans la magie des décorations, des comptes et des bricolages pour la Saint-Nicolas et Noël.

*Peter Eichhorn, responsable de la structure Les Tapagoilles*

**Vous trouverez toutes les informations utiles (règlements, tarifs, formulaires d'inscription) sur le site internet de la Commune de Saillon à l'adresse [www.saillon.ch](http://www.saillon.ch) en suivant les liens -> Éducation / Jeunesse -> crèche/UAPE les Tapagoilles -> ou en contactant le responsable M. Peter Eichhorn au 027 744 44 10**

# message de l'office cantonal du feu

Les fêtes de fin d'année sont à nos portes et quel plaisir de pouvoir profiter de la douce chaleur de nos habitations. Qui n'a jamais entonné la mythique chanson française « Fais du feu dans la cheminée ... » ? Et oui, ce feu qui crépite dans nos cheminées fait partie de l'ambiance de nos soirées d'hiver. Malheureusement ces installations peuvent parfois être à l'origine de drames.


Pour éviter la plupart de ces drames toute une série de « fusibles » existent :

- Vous, chers citoyens, par un comportement responsable et en prenant les mesures nécessaires pour éviter le sinistre tant redouté. [www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)
- Le service de ramonage par des contrôles et un nettoyage régulier.
- Les communes municipales qui sont chargées de surveiller l'activité du maître ramoneur sur leur territoire ainsi que l'application de la loi sur la protection incendie.
- Le Département chargé de la police du feu qui coordonne le tout.

Vous pouvez trouver les informations, de manière détaillée, sur le site [www.vs.ch/sscm](http://www.vs.ch/sscm) dans l'espace qui vous est dévolu « propriétaire / locataire ».

Pour tous renseignements complémentaires vous avez également la possibilité de vous adresser à votre chargé communal de sécurité ou à l'Office Cantonal du Feu.

L'Office Cantonal du feu vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une année 2012 à la hauteur de vos espérances.



## DANGER D'INCENDIE PROVENANT DES CHEMINÉES ET DES FOURNEAUX

**Dangers**

Pendant la saison froide, des cheminées de salon et des poêles à bois ou en faïence sont régulièrement à l'origine d'incendies de maisons et d'appartements. Le jet d'étincelles est dangereux, de même que les bûches en flammes qui tombent du foyer. Les objets combustibles tels que les vêtements humides n'ont rien à faire sur les poêles ou les radiateurs.

**Précautions à prendre**

- Placez un rideau métallique ou une grille devant la cheminée, afin d'empêcher le jet d'étincelles.
- Observez une distance suffisante entre le foyer et les objets combustibles tels que les tapis ou les rideaux.
- Seul le bois non traité est autorisé comme combustible dans les installations de chauffage à bois.
- Ne brûlez pas de déchets (papier, carton, matières synthétiques, emballages de lait, etc.).
- Laissez refroidir les cendres pendant au moins 48 heures ou mouillez-les et placez-les dans un récipient incombustible.

**Maison en flammes à cause de cendres jetées négligemment**

Un incendie survenu vendredi après-midi dans une villa a provoqué des dommages de 100 000 francs. La cause de l'incendie a pu être élucidée: le feu a pu prendre parce que les cendres de la cheminée n'ont pas été correctement éliminées. Selon les informations fournies samedi par la police cantonale, les cendres ont été versées dans le container pour déchets verts placé dans une annexe. Les cendres encore chaudes ont mis le feu au container et à l'annexe. L'incendie s'est propagé par la façade jusqu'aux combles. 49 sapeurs-pompiers ont participé à la lutte contre le feu.

Conseils supplémentaires  
[www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)  
Cipi Centre d'information pour la prévention des incendies

Chargé de sécurité communal

Monsieur  
**Pascal Panchaud**  
079 435 15 04

## Numéros d'urgence

Pompier  
**118**

Police  
**117**

Ambulance  
**144**

# service de ramonage à saillon

Comme mentionné sur le bulletin officiel N° 21 du 27 mai 2011 (page 1243), la Cheffe du Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration a décrété que la commune de Saillon est attribuée à partir du 1<sup>er</sup> juin 2011, pour les 10 prochaines années, au secteur 4 de ramonage de M. Xavier d'Amico.



De Filippi Célien - Crettenand Xavier - Deléglise Jean-Daniel - Crettenand Mylène  
Vouillamoz Robin - d'Amico David - d'Amico Xavier - Schaller Marc - Hubler Michel

## Informations

### Xavier d'Amico

Maître ramoneur  
Ch. De la Fontanna 10  
1996 Basse-Nendaz



027 288 67 12  
079 413 58 17  
ramonage@xdamico.ch

Xavier d'Amico, apprenti ramoneur à Martigny de 1981 à 1984 et jusqu'en 1994 comme employé dans la même entreprise, a eu l'occasion de travailler sur la commune de Saillon durant 14 ans.

Après l'obtention en octobre 1994 d'une maîtrise fédérale de Maître ramoneur, il crée en 1995 sa propre entreprise. Composée aujourd'hui de 8 ouvriers et 2 apprentis (3 venant d'Iséables, 2 de Fully et 2 de Martigny et 1 secrétaire) l'entreprise de ramonage Xavier d'Amico, ses collaborateurs et collaboratrices sont à votre service.

L'entreprise se réjouit de relever ce nouveau défi avec l'excellente collaboration du chargé communal de sécurité.

La tournée officielle sur la commune de Saillon pour les particuliers, débutera dès février 2012. D'ici là, l'entreprise de ramonage Xavier d'Amico se tient à disposition de toutes les personnes qui solliciteront ses services (ramonage, contrôle police du feu et conseils divers).

En cas d'intervention urgente avant le début de la tournée officielle, les frais de déplacement ne seront pas perçus.

La tournée des immeubles commencera dès octobre 2011.

L'entreprise Xavier d'Amico se réjouit de mettre ses compétences à votre disposition et vous remercie d'avance de votre accueil.

# bilan après 11 mois de fonctionnement



« Nous estimons, malgré son jeune âge, soit moins d'une année, que le bilan de la Police Intercommunale des 2 Rives (PIDR) est plus que positif ». Voici le premier constat établi par les cadres de cette entité. Ce dernier se base essentiellement sur les dires des Autorités des communes partenaires et du sentiment de la population qui compte 15'181 habitants sur le secteur, majoré de 10'000 âmes durant la haute saison.

Pour mémoire, la PIDR, regroupant les communes de Charrat, Isérables, Leytron, Riddes, Saillon et Saxon, a connu une refonte globale au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Pour mener à bien ses tâches, la PIDR dispose actuellement d'un effectif de 7 postes 1/3. Un agent supplémentaire devrait rejoindre les rangs, courant 2012.

Pour joindre la Police Intercommunale des Deux Rives

**24h/24h**

**0840 117 217**

Logée dans les mêmes locaux que la police cantonale à Saxon, les deux corps de police tirent un même constat, à savoir que les nouvelles synergies répondent mieux en qualité, voir rapidité, aux attentes de la population. Les missions de ces deux corps diffèrent sensiblement, toutefois, bon nombre de missions sont maintenant gérées en partenariat avec plus d'efficacité.

Les tâches prioritaires de la PIDR, parmi bien d'autres, sont de veiller à l'application des règlements de police communaux, la surveillance, la prévention auprès des 1713 élèves du secteur et de privilégier la police de proximité. Le service de piquet 24/24h. au no 0840.117.217 répond à toutes les sollicitations et intervient en conséquence. Des particularités propres aux communes partenaires sont encore à optimiser pour faire passer les prestations de la PIDR de la mention plus que positif, à excellent.



*Police Intercommunale Des 2 Rives  
Le chef de poste, Fabien Oreiller*

# fc saillon... regarder vers demain

Quelquefois, il est bien de convoquer notre mémoire d'amoureux de football. Il y a des images qui nous rappellent toujours un moment de nous-mêmes, de notre vie. A ce titre,



le Stade St-Laurent est jonché de ces souvenirs inoubliables.

Au bord de ce terrain, on échangerait presque nos souvenirs comme les images Panini. Chaque recoin renferme une histoire, le souvenir d'une rencontre, d'une époque.

Cervantès ne disait-il pas « Garde toujours dans ta main, la main de l'enfant que tu as été » ?

Et aujourd'hui, nous devons transmettre tout cela aux générations futures.

## \* le groupe

**Coordinateur**  
Jérôme Thurre

**Secrétaire**  
Anne-Claire Torrent

**Caissier**  
Boris Clerc

**Responsable Juniors**  
François Cheseaux

**Responsable actif**  
Pedro Venceslau

**Responsable arbitres**  
Carlos Ferreira

**Manifestations/sponsors/cotisations**  
Daniel Meizoz  
Didier Bertholet  
G.-P. Mabillard

**Infrastructure/entretien et matériel**  
Christophe Luisier  
Miguel Pinuela

Pour ce faire, des invitations ont été lancées à des parents de footballeurs en herbe, comme de petites bouteilles que l'on jette à la mer jusqu'à ce que quelqu'un les trouve. Et les adopte.

Un groupe\* a ainsi été constitué. Un groupe qui souhaite évoluer dans un système d'échange et de partage où les flux circulent en toute liberté. Avec la conviction chevillée au corps que les plus belles promesses de foot sont toujours celles à venir.

Un groupe qui rêve que le foot continue de porter les mémoires, les consciences et la vie des gens.

Un groupe qui possède réellement de l'énergie en excédent de bagage pour mener à bien un beau projet. Qui nous relie à l'enfance, à notre jeunesse, pour avancer et pour redessiner un décor propice à favoriser les joies de la pratique du sport roi. Ne perdons jamais de vue ceci : faire un projet, c'est échanger. Plus que jamais le challenge actuel consiste donc à donner envie ... d'avoir envie, de rencontrer, d'encourager nos gamins.

Enthousiasme, écoute, partage, entraide, convivialité. C'est l'harmonie entre ces différentes composantes qui constitue l'ADN de notre club. Le FC Saillon est une grammaire qui conjugue le meilleur du présent et des envies d'avenir. C'est un peu comme cet exercice que l'on fait à l'école : on écrit une phrase sur une feuille de papier et on la passe à son voisin pour qu'il continue l'histoire.

Les peintres, quand un tableau prend forme disent : « ça vient bien ! ». C'est la même chose pour le FC Saillon. Grâce à vous toutes et vous tous.

## Merci pour votre soutien et pour votre enthousiasme

Foot passion, foot émotion, foot séduction. Pour enflammer, mais aussi pour partager, pour construire des ponts entre les habitants de notre belle commune.

Le Football avec un F majuscule.

Pour joindre l'utile aux rêves...de nos enfants.

*Au nom du Groupe  
Gérard-Philippe Mabillard*



# merci Gérard



© Gérard Raymond



Gérard,

Par ces quelques mots, je tiens à te remercier et te rendre hommage pour toute l'énergie mise au développement du Gîte de Lui d'Août.

En effet, voici douze ans, un alpage sur les hauts de Saillon était confié en gestion au Ski-Club Saillon et une convention était signée avec la Bourgeoisie.

Après la fin des travaux d'assainissement, tu as pris la responsabilité du Gîte et mis en place l'exploitation telle qu'on la connaît aujourd'hui. Parti d'une feuille blanche, tu as privilégié le gardiennage bénévole, la présence de produits locaux dans les verres et les assiettes des gens de passage. Tu as donné les impulsions pour rendre notre cabane plus confortable avec l'amenée d'eau, la transformation de la cuisine, l'agrandissement des locaux sanitaires et bien d'autres travaux. Tu as mis en place la commission qui travaille toute l'année au bon fonctionnement de la cabane du Ski Club.

Voilà que tu nous laisses la gestion d'un Gîte qui est devenu un passage important et fort apprécié des randonneurs et des familles.

Au nom du comité du Ski-Club, des gardiens et des amis du Gîte encore un grand merci et à très bientôt sur l'alpage.

*Pour le Ski Club Saillon  
Olivier Buchard*



# jazz au bourg



La cantate de l'homme sauvage, par le Jazz Gmbh avec Franziskus Abgottspon

Alex Ruedi et son groupe du Jazz Gmbh ont émerveillé nos oreilles en ce dimanche 6 novembre. Cette cantate historique du Haut-Vallais, jouée et remise à jour régulièrement dans le village de Baltschieder a été traduite en français pour cette représentation et celle qui eut lieu une semaine plus tard aux caves De Courten à Sierre.

La musique originale, composée par A. Ruedi et la narration de F. Abgottspon nous emmène dans l'histoire de « l'homme sauvage », où chacun peut s'y retrouver... ou non, selon ses envies, ses interprétations, ses valeurs. La deuxième partie de la soirée se voulut festive avec des standards du jazz et des compositions originales. Grosse ambiance et magnifique énergie du dimanche soir.

Merci au groupe d'habitues et aux visiteurs des villages alentours.

*Charles-Henri Thurre,  
Conseiller*

# kyasma à saillon



Un grand merci au groupe Kyasma, qui s'est produit le 2 juillet à Saillon. Ce contrat avait été initié par Philippe Kaesermann en début d'année déjà. Grâce aux contacts privilégiés de Philippe avec ce groupe, nous avons pu les accueillir chez nous pour une somme très abordable (le spectacle était gratuit).

Entre temps, programmation de leur titre sur Rhône FM, Option Musique, Couleur3, participation à plusieurs festivals, dont le Montreux Jazz, juste après Saillon ! Pour leur album, ils travaillent actuellement avec M. John Cornfield, qui est l'homme de Muse, Oasis ou encore de Supergrass ; une référence mondiale qui choisit les artistes avec qui il veut travailler.

A ce titre, nous sommes fiers d'avoir permis à un public conquis d'entendre sur la Place des Remparts, ce trio qui a impressionné par la qualité et la précision de sa musique.

Bonne chance à eux et bravo pour leur carrière naissante. [www.kyasma.ch](http://www.kyasma.ch)

*Pour la commission culturelle  
Charles-Henri Thurre*

# visite culturelle

du centre Paul Klee à Berne

Ce samedi 26 novembre, 48 personnes embarquèrent à la Place des Moilles pour se diriger vers la capitale fédérale, Berne.



Arrivée au Centre Paul Klee, visite guidée de la partie architecturale, explications sur le concept et, bien sûr, visite commentée des œuvres de l'artiste. Les deux groupes furent guidés par des historiennes de l'art qui nous firent partager leur passion pour l'artiste.

S'ensuivit une visite libre de la ville de Berne, avec son marché, sa nouvelle fosse aux ours et tant d'autres possibilités de distraction. A 16h00 nous embarquons, devant la Palais Fédéral, pour rentrer à Saillon. L'apéritif offert par la famille Thétaz fut apprécié à sa juste valeur. Merci à tous.

La commission culturelle renouvellera cette offre qui a connu, pour sa 1<sup>re</sup> édition un franc succès.

*Pour la commission culturelle  
Charles-Henri Thurre*



# billet du directeur

## Statistiques

Notre Centre scolaire compte 225 élèves répartis dans 11 classes : 170 élèves pour 8 classes primaires et 55 élèves pour 3 classes enfantines. La moyenne par classe dépasse les 20 élèves ce qui constitue un chiffre respectable puisque dans certains cas les classes de plus de 22 unités peuvent être dédoublées.

Le Personnel enseignant se compose de cinq Maîtresses enfantines, de sept Maîtresses et quatre Maîtres primaires. Deux Maîtresses se partagent les 8 demi-journées ACM (activités créatrices manuelles). Une Maîtresse spécialisée assure les 10 heures de cours d'appui pour les élèves en difficultés scolaires ou comportementales. Une Maîtresse dispense 6 de cours de soutien de français à deux élèves étrangers arrivés cette année. Quelques heures sont aussi réservées pour des cours particuliers de logopédie dispensés par du Personnel spécialisé mis à disposition par le CDTEA de Martigny. Le directeur, pour assurer la bonne marche de l'Ecole...et accomplir les tâches prévues dans son « cahier des charges », dispose de 6 heures hebdomadaires. Les nouveaux locaux à disposition facilitent grandement la répartition de tous ces cours.



Suite à des ennuis de santé de quelques membres du Personnel enseignant et à la naissance de Hugo, nouvel enfant de la Famille de Sabine Perraudin-Ançay, nous avons procédé à plusieurs remplacements de quelques demi-journées à quelques semaines ou mois. Nos sincères félicitations à notre Collègue Sabine et bon congé maternité. Merci aux Collègues du Centre scolaire ou de l'extérieur qui ont répondu favorablement, et souvent dans un délai des plus brefs, pour assurer les remplacements proposés.

## Vie scolaire

Si l'année scolaire passée s'est terminée sur de très bons résultats globaux, en particulier suite aux comparatifs cantonaux des examens de fin de 4e et 6e primaires, l'ambiance générale s'est révélée excellente de par les activités particulières de chaque classe ou groupes de classes et des relations entretenues, développées entre Collègues, avec les Parents, les Autorités, les Autorités scolaires, les Représentants du DECS.

La présente année scolaire a débuté et se déroule dans de bonnes conditions. La participation des classes aux « Fêtes médiévales », les réunions de Parents avec l'exposé de M. Pierre Vianin, Professeur à la HEPVs, sur le thème « des tâches à domicile », le concert-démonstration de violon offert par le grand violoniste chinois de classe mondiale M. Li Chuan Yun invité de la Famille Tchong, établie aux Bains de Saillon, la participation des classes de 3e et 4e primaire au concert OSR à St Maurice, la conviviale visite des nouveaux locaux et la découverte du matériel didactique à disposition et tant d'autres activités témoignent de la richesse de nos programmes scolaires et de leurs développements sur le plan culturel et artistique. Pour rappel, le thème des « tâches à domicile » se trouve sur le site Internet de l'Ecole via la Commune de Saillon.



## Défis en cours ou à venir

Notre principal défi en cours, qui est très vite devenu un plaisir partagé, est celui d'avoir intégré dans le team des enseignants notre nouveau Collègue canadien M. Louis Gingras.

Acceptant l'échange de poste avec notre Collègue, Mme Malloiry Moret, partie en août pour la ville de St Nicolas, dans la belle province du Québec, M. Louis a rapidement comblé le vide laissé. Il est actuellement titulaire de la classe de 3e primaire dont l'effectif est de 23 élèves. Tout se passe pour le mieux et nous nous plaisons de nos collaborations réciproques et de son investissement au sein du Centre scolaire et de notre communauté villageoise.

Dès la fin de l'hiver, le Personnel enseignant des classes enfantines et des 3e et 4e primaires suivra les cours de perfectionnement et recyclage pour l'introduction, durant la future année scolaire, des programmes prévus et définis par le PER (Programmes d'Enseignement Romand). Ces nouveaux moyens d'enseignement seront introduits progressivement pour les autres degrés et touchent toutes les disciplines de la grille horaire.

L'introduction de l'anglais sera de mise à la rentrée scolaire 2013-14. Le personnel enseignant est appelé à se former. Les responsables des degrés 5e et 6e primaires suivent les cours à raison d'une demi-journée chaque 15 jours. C'est avec plaisir que nous félicitons notre Collègue Claudy Raymond qui a déjà suivi cette formation et l'a terminée en une année pour obtenir le certificat exigé correspondant au niveau B2. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans la pratique et l'enseignement de cette langue internationale.



## Plan de scolarité

Un nouveau et définitif plan de scolarité a été publié par le DECS pour la scolarité 2012-2013.

Celui inséré dans ce journal, à la même époque l'an passé, ou communiqué par d'autres voies, n'est donc plus valable. Le nouveau plan que vous trouvez ci-après contient deux grands changements. Le premier concerne les vacances d'automne qui sont diminuées et se déroulent



vers la Fête de « La Toussaint » ; le second prévoit une fin d'année scolaire avancée d'une semaine par rapport aux années précédentes. Ces changements ont été opérés par le Conseil d'Etat sous la pression des milieux politiques, économiques et aussi parentaux. Contrairement à certains propos entendus, ces changements ne sont pas venus des milieux scolaires ou proches de l'Ecole.

## Conclusion

Ces quelques lignes, je l'espère, vous auront permis de mieux comprendre la vie et l'organisation de notre Centre scolaire. Les membres du Personnel enseignant, de la Commission scolaire et moi-même sommes volontiers à disposition si des questions devaient nous être posées. Profitez aussi de parcourir le site Internet de l'Ecole (Commune de Saillon) et bonne lecture des articles publiés dans cette revue.

Je vous souhaite une toute belle fin d'année, d'heureuses fêtes et un bon départ pour l'an 2012.

*Jean-Marc Briguet, directeur*



# bilan chiffré

de la fête de fin des écoles de juin 2011

Lors de cette magnifique fête, qui réunit près de 400 personnes dans la salle de gym, nous vous avons promis un versement à une œuvre caritative en cas de résultat positif.

La gestion, au plus juste de cette manifestation d'envergure, grâce aux compétences de mes camarades de la commission scolaire et de tous les intervenants de la journée, présente un excédent de dépenses de Fr. 800.00.

Cette différence, sur un budget de près de 11'000.00 francs, provient essentiellement des diverses boissons offertes durant le repas, ainsi que des menus enfants qui ne couvraient pas le prix de revient, ce qui était un choix clair de notre part.

Je profite, par ce message, de remercier tous les intervenants de cette magnifique fête sur le thème du Portugal. Les photos sont visibles sur le site :

<http://saillon.ch/tourisme/photos-du-village-des-manifestations>

Bien à vous

Pour la commission scolaire  
Charles-Henri Thurre



calendrier scolaire 2012-2013

2012	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
Lu	6 13 20 27	3 10 17 24	1 8 15 22 29
Ma	7 14 21 28	4 11 18 25	2 9 16 23 30
Me	1 8 15 22 29	5 12 19 26	3 10 17 24 31
Je	2 9 16 23 30	6 13 20 27	4 11 18 25
Ve	3 10 17 24 31	7 14 21 28	5 12 19 26
Sa	4 11 18 25	1 8 15 22 29	6 13 20 27
Di	5 12 19 26	2 9 16 23 30	7 14 21 28
	* 9	* 18	* 15.5
	NOVEMBRE	DECEMBRE	
Lu	5 12 19 26	3 10 17 24 31	<b>Dates en gras :</b> Samédis, dimanches et jours fériés  <span style="background-color: #cccccc; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> jours fériés/de congé <span style="background-color: #ffffcc; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> 1 jour <span style="background-color: #ffff99; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> 1/2 jour
Ma	6 13 20 27	4 11 18 25	
Me	7 14 21 28	5 12 19 26	
Je	1 8 15 22 29	6 13 20 27	
Ve	2 9 16 23 30	7 14 21 28	
Sa	3 10 17 24	1 8 15 22 29	
Di	4 11 18 25	2 9 16 23 30	
	* 18	* 13.5	
2013	JANVIER	FEVRIER	MARS
Lu	7 14 21 28	4 11 18 25	4 11 18 25
Ma	1 8 15 22 29	5 12 19 26	5 12 19 26
Me	2 9 16 23 30	6 13 20 27	6 13 20 27
Je	3 10 17 24 31	7 14 21 28	7 14 21 28
Ve	4 11 18 25	1 8 15 22	1 8 15 22 29
Sa	5 12 19 26	2 9 16 23	2 9 16 23 30
Di	6 13 20 27	3 10 17 24	3 10 17 24 31
	* 17	* 13.5	* 17
	AVRIL	MAI	JUIN
Lu	1 8 15 22 29	6 13 20 27	3 10 17 24
Ma	2 9 16 23 30	7 14 21 28	4 11 18 25
Me	3 10 17 24	1 8 15 22 29	5 12 19 26
Je	4 11 18 25	2 9 16 23 30	6 13 20 27
Ve	5 12 19 26	3 10 17 24 31	7 14 21 28
Sa	6 13 20 27	4 11 18 25	1 8 15 22 29
Di	7 14 21 28	5 12 19 26	2 9 16 23 30
	* 15.5	* 16.5	* 13.5

# un violoniste virtuose

pour les écoles de saillon



Grâce à la famille Chung et leurs connaissances internationales dans le domaine de la musique, le virtuose Li Chuan Yun (au centre sur la photo, entouré de la famille Chung) a comblé les oreilles attentives de nos élèves.

Celui-ci enchantait les enfants par sa prestation hors du commun le 7 novembre à la Stella. Les enseignants préparèrent cette rencontre avec les élèves, afin qu'ils puissent apprécier ce moment de partage à sa réelle valeur.

Il est né en 1980, a commencé ses études de musique à 3 ans et a obtenu à Beijing, son premier prix au concours des Jeunes Violonistes à l'âge de 5 ans ! Violoniste virtuose à l'âge de 11 ans, il obtint le premier prix du concours international de Wieniawski par un vote unanime de 20 juges de 11 pays. Il est installé à Hong Kong et, depuis, sa vie est faite de tournée et concerts. Il a publié plusieurs DVD dont celui consacré aux 24 caprices de Paganini. Dès 1995 il joue au « China's Philharmonic Orchestra » et il gagne en 1996 le concours « Nakamichi violon concerto Competition » à Aspen, au Colorado. Son exceptionnelle carrière ne s'arrête pas et il continue dans divers orchestres philharmoniques à remporter de multiples prix et distinctions, de même qu'il continue d'étudier le violon au Joey Corpus à New York.



Un grand merci à cet artiste d'exception, qui, grâce à la famille Chung a pu émerveiller les élèves de Saillon. Merci Monsieur, votre simplicité et votre décontraction furent un exemple pour nous tous.

*Pour la commission scolaire  
Charles-Henri Thurre*



Aux citoyennes  
et citoyens  
de Saillon

Saillon, décembre 2011

Nouveau graphisme

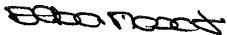
En mai dernier, notre administration communale a mis en ligne la nouvelle mouture de son site internet [www.saillon.ch](http://www.saillon.ch), répondant mieux aux exigences actuelles.

Dans cette continuité, notre team administratif s'est attaché les services d'une graphiste professionnelle en la personne de Mme Erendira Foglia de Saxon ([www.erendira.ch](http://www.erendira.ch)) dans l'esprit de moderniser nos outils de communication. Pour la petite histoire, cette dernière a réalisé le graphisme de notre crèche-uape Les Tapagoilles.

Notre mandat était simple : retravailler le graphisme de nos correspondances, e-mails, sceaux ainsi que nos en-têtes de factures. Nous ne pouvons pas tout révolutionner, le but étant d'apporter une touche moderne et dynamique à notre commune.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à découvrir, dès la rentrée 2012, ce nouveau look et espérons qu'il vous plaira.

La Présidente  
Alba Mesot



ADMINISTRATION COMMUNALE



Le Secrétaire  
Boris Clerc



Administration communale

CP 80 | Rue du Bourg 19 | 1913 Saillon | Tél. 027 743 43 00 | Fax 027 743 43 01 | [info@saillon.ch](mailto:info@saillon.ch) | [www.saillon.ch](http://www.saillon.ch)